



RAPPORT ANNUEL 2021

sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

ÉDITO

La Communauté urbaine Caen la mer exerce directement la compétence Collecte des déchets, étape préalable au traitement par valorisation ou élimination (compétence déléguée au SYVEDAC).

Ce rapport annuel 2021 présente les résultats techniques et financiers liés à l'activité de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur notre territoire.

L'année 2021 est encore marquée par les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et pour lesquelles chacun de nous a dû s'adapter. Ce contexte ne nous a pas empêché pour autant de poursuivre nos objectifs et d'être au rendez-vous de nos engagements.

Le mois d'avril a marqué le démarrage de grands changements liés à la collecte des déchets sur notre territoire : les consignes de tri ont été étendues à tous les emballages en plastique afin de répondre aux objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Le geste de tri s'est simplifié au quotidien avec une consigne plus claire : tous les emballages et papiers se trient et se recyclent.

En parallèle, le service déchets ménagers a procédé au renouvellement de ses marchés de collecte, l'occasion de réétudier les circuits existants pour rééquilibrer les tournées et fréquences, avec la volonté d'une part de réduire l'empreinte carbone et d'autre part de contenir les coûts de collecte et de traitement en perpétuelle augmentation.

Maitriser l'évolution des coûts et limiter l'impact environnemental sont de véritables enjeux collectifs pour les années à venir. Votre geste de tri participe pleinement à ces objectifs en réduisant notre production d'ordures ménagères incinérées au profit de l'amélioration de nos performances de tri.

Quoi qu'il en soit, les déchets, même recyclables, peuvent être évités en adoptant des habitudes de consommation plus responsables.

Aujourd'hui plus que jamais, chaque geste compte pour participer aux enjeux économiques et environnementaux de demain.

Merci à tous pour votre implication dans la bonne gestion de nos déchets !

Joël BRUNEAU

Président
de la communauté urbaine
Caen la mer

Marc LECERF

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
des Énergies, de la Collecte
et de la valorisation des déchets



SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES | p.5 |
| Le territoire de Caen la mer | p.6 |
| Le territoire du SYVEDAC..... | p.7 |
| Les faits marquants de l'année 2021 | p.8 |
| Les objectifs poursuivis : 2021-2026 | p.10 |
| LA PRÉVENTION | p.11 |
| La prévention des déchets | p.12 |
| Le compostage | p.13 |
| La sensibilisation : mobiliser, faire participer | p.14 |
| L'information des usagers | p.15 |
| L'extension des consignes de tri | p.16 |
| Le traitement de vos demandes et réclamations..... | p.18 |
| LA COLLECTE | p.19 |
| Les dispositifs de précollecte | p.20 |
| Les opérateurs de collecte | p.21 |
| Les modes de collecte | p.22 |
| Les fréquences de collecte en porte-à-porte..... | p.23 |
| Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire | p.24 |
| Les ordures ménagères résiduelles | p.24 |
| Les emballages/papiers et le verre | p.25 |
| Les encombrants et les déchets verts | p.26 |
| Les textiles, cartons, papiers, pain, encombrants à domicile..... | p.27 |
| Les déchèteries | p.28 |
| Le bilan de la collecte en déchèteries | p.30 |
| La performance de collecte | p.31 |
| Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire | p.32 |
| LE TRAITEMENT | p.33 |
| Localisation des unités de traitement | p.34 |
| Les principaux sites de traitement | p.35 |
| La synthèse de la collecte et du traitement | p.36 |
| La valorisation et la réduction | p.38 |
| LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE ADMINISTRATIF .. | p.39 |
| Les montants des prestations de collecte et transport | p.40 |
| Les montants des principales prestations de traitement | p.42 |
| Le compte administratif 2021 | p.43 |





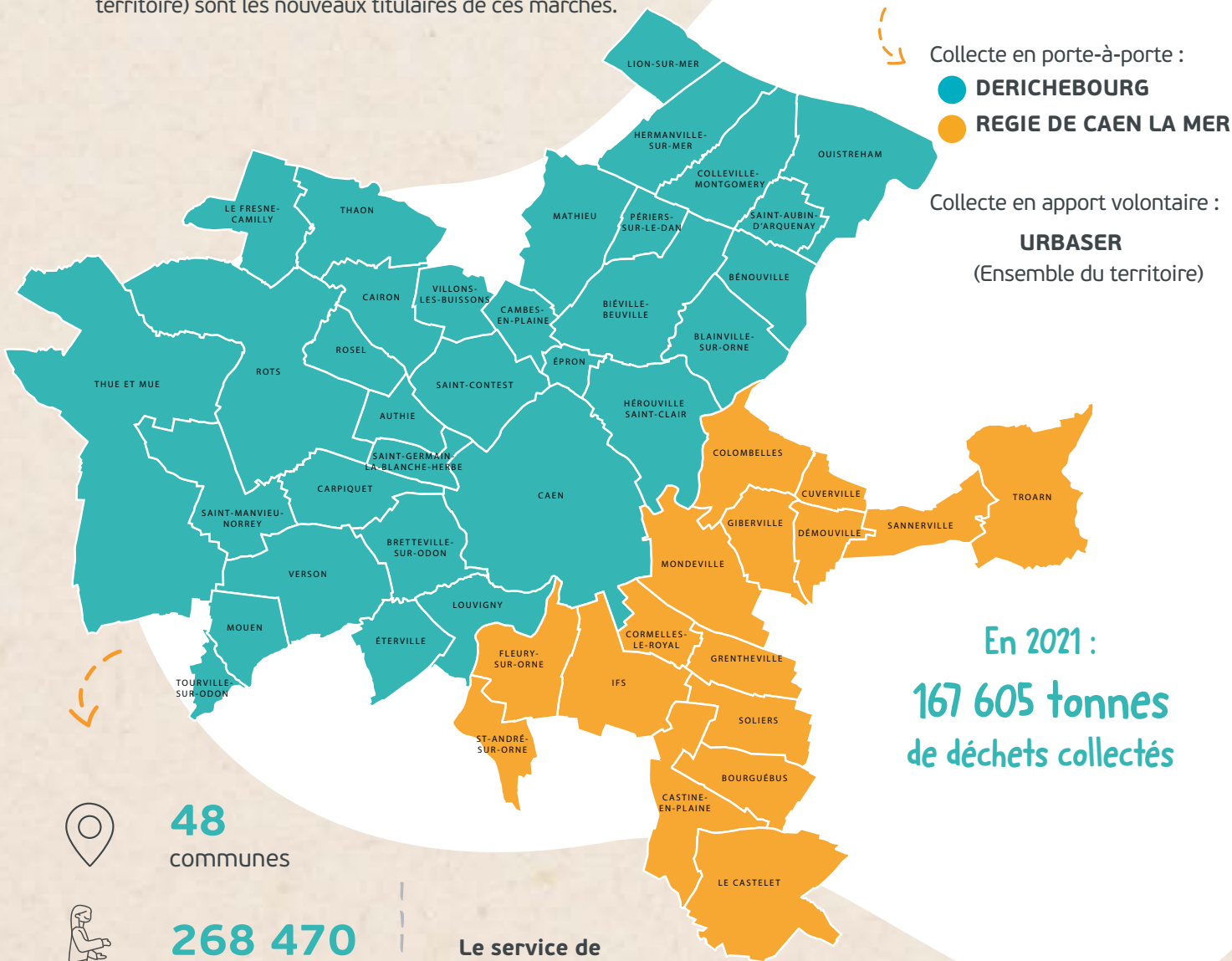
LE TERRITOIRE
ET LES
COMPÉTENCES

Le territoire de Caen la mer

COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS

En 2021, Caen la mer assure directement la collecte des déchets sur l'ensemble de ces 48 communes membres, soit 268 470 habitants et gère les 7 déchèteries communautaires.

Le service public de collecte des déchets ménagers de Caen la mer est assuré pour partie en régie et par des prestataires privés, dans le cadre de contrats passés dans le respect du code des marchés publics. Les marchés de collecte arrivant à terme au 31 mars 2021, ils ont été renouvelés au 1^{er} avril 2021, suite à l'appel d'offres lancé en 2020. Les sociétés Derichebourg (collecte en porte-à-porte) et Urbaser (collecte en apport volontaire sur tout le territoire) sont les nouveaux titulaires de ces marchés.



En 2021 :
167 605 tonnes
de déchets collectés



48
communes



268 470
habitants



45%
d'habitants
en pavillon



55%
d'habitants
en immeuble

Le service de
la collecte des déchets ménagers, c'est...



40
agents
de collecte
(Régie de Caen la mer)



20
agents
de déchèterie



26
agents
administratifs
(services ressources, collecte, cellule
études, communication et relations
usagers)

Le territoire du SYVEDAC

COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

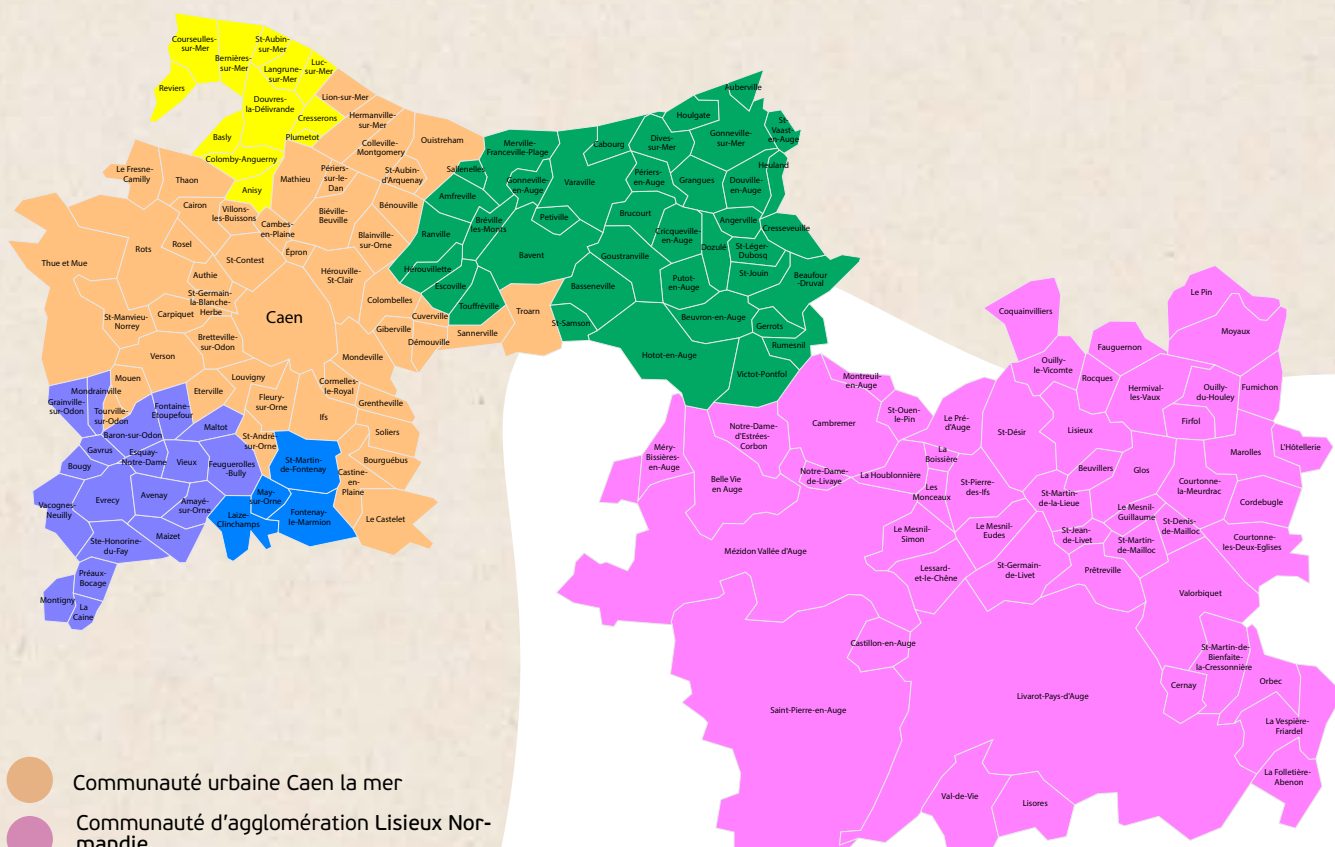
Caen la mer adhère au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour le traitement et la prévention des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

Le SYVEDAC en 2021, c'est

6 adhérents

432 316 habitants

175 communes



- Communauté urbaine Caen la mer
- Communauté d'agglomération Lisieux Normandie
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Communauté de communes Vallées de L'Orne et de l'Odon
- Communauté de communes Coeur de Nacre
- SMICTOM de la Bruyère



Les faits marquants de l'année 2021

5 NOUVELLES COMMUNES COLLECTÉES

Caen la mer assure la compétence collecte depuis le 1^{er} janvier 2021 dans les trois communes du SMEOM d'Argences et depuis le 1^{er} avril 2021 dans les deux communes du SMICTOM de la Bruyère.

Cette intégration a fait l'objet d'une harmonisation des modalités de collecte (mise à disposition de bacs notamment).



NOUVEAUX MARCHÉS DE COLLECTE

Les contrats de collecte en porte-à-porte et en apport volontaire ont été renouvelés au 1^{er} avril 2021 suite à l'appel d'offres lancé en 2020. Le marché était constitué de 4 lots :

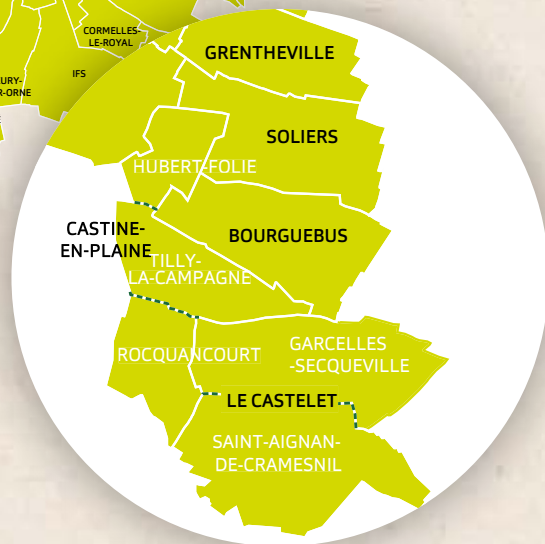
Lot 1 : collecte en porte-à-porte dans les communes de Caen et Hérouville Saint-Clair.

Lot 2 : collecte en porte-à-porte dans les communes situées au nord, littoral et à l'ouest du territoire.

Lot 3 : collecte en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

Lot 4 : collecte des encombrants en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire de Caen la mer.

Les marchés de collecte sont conclus pour une durée de 7 ans, reconductible 2 ans.



MOINS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE !

Suite à une vaste étude menée auprès des habitants en 2020, Caen la mer a doté tous les habitats pavillonnaires de bacs jaunes pour la collecte sélective (sauf en cas d'incapacité de stockage).

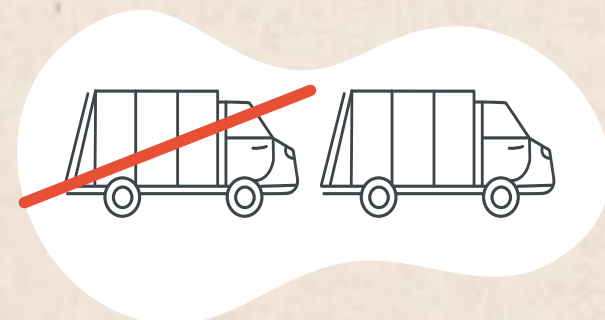
Au total, 60 716 bacs jaunes ont été distribués entre janvier et mars 2021.

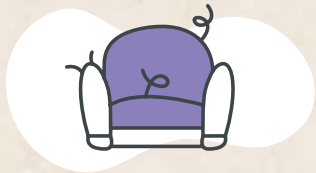
1210 adresses identifiées comme inconteneurisables conservent une collecte en sacs jaunes.



MOINS DE CAMIONS SUR LES ROUTES !

Grâce à la capacité du bac à couvercle jaune, les emballages et papiers sont collectés une semaine sur deux à compter du 1^{er} avril, limitant ainsi l'impact environnemental et améliorant le cadre de vie en réduisant le nombre de tournées et la circulation des camions.





VERS UNE GESTION PLUS RESPONSABLE DE NOS DÉCHETS ENCOMBRANTS

Afin d'encourager les usagers à mieux valoriser leurs déchets encombrants, via le réemploi ou encore le dépôt en déchèteries, la collecte des encombrants en porte-à-porte est réduite, là où elle existait, à une collecte par an au lieu de trois.

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS

Pour répondre aux besoins des usagers éloignés des déchèteries, Caen la mer a mis en place un service de collecte sur rendez-vous (participation forfaitaire de 10 euros par collecte).

Caen la mer maintient également son service gratuit de collecte à domicile pour les personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap.

- Valoriser les déchets encombrants consiste à trier et à recycler les matériaux qui les composent.

- Les encombrants collectés en porte-à-porte ne sont valorisés qu'à 25 %. Le reste est enfoui.

- Déposés en déchèterie, les encombrants sont triés par matières et valorisés à 75 %.

INVESTIR POUR AMÉLIORER LE SERVICE

• Opération de conteneurisation :

2 472 982,13 € TTC

Bacs jaunes : 2 363 135,56 € TTC (pavillons)
Bacs gris : 72 952,68 € TTC (Ex-smictom)
Bacs déchets verts : 36 893,89 € TTC (Cairon, Thaon)

• Opération d'enfouissement de conteneurs :

141 736,21 € TTC

Grâce de Dieu (Quartiers Pomme d'Or et Marillac) :
13 conteneurs (87 449 € TTC pour Caen la mer)

Verson (éco-quartier) : 8 conteneurs
(54 287,21€ TTC pour Caen la mer)

FUTURE DÉCHÈTERIE DE COLOMBELLES

Lancement des études de maîtrise d'oeuvre.
Début des travaux prévu courant 2023.

SIMPLIFIER LE TRI POUR TOUS !

Depuis le 1^{er} avril 2021, Caen la mer est passée en extension des consignes de tri. Le geste de tri est désormais plus simple : tous les emballages se trient. Ce changement vise à réduire les déchets destinés à l'incinération, simplifier le geste de tri et recycler d'avantage de déchets.



• Aménagement des déchèteries

Acquisition d'un local de réemploi pour la déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse 17 437,20€ TTC et d'un local pour les Déchets Ménagers Spéciaux, à la déchèterie de Fleury-sur-Orne 18 926,40€ TTC
36 363,60€ TTC

Mise en conformité des déchèteries de Ouistreham Riva-Bella et Hermanville-sur-mer : installation des systèmes anti-chutes : **190 800€ TTC**

2 841 881,94 € TTC
TOTAL DES PRINCIPAUX
INVESTISSEMENTS 2021

Les objectifs poursuivis 2021-2026



AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Optimiser les circuits de collecte

Réduire les déchets à la source

Mieux gérer nos encombrants

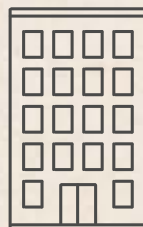
COLLECTE SÉLECTIVE



1 ramassage par semaine

1 ramassage 1 semaine sur 2

COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF



× Recycler davantage

En avril 2021, Caen la mer a étendu les consignes de tri à tous les emballages. Ce changement répond aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

× Améliorer les conditions de collecte

La collecte en sacs jaunes est remplacée par une collecte en bacs, pour répondre aux préconisations de la caisse nationale de la sécurité sociale.

× Réduire l'empreinte carbone

Grâce à la capacité de stockage du bac jaune, la collecte des emballages s'effectue désormais une semaine sur deux en pavillon. Les grands collectifs et la plupart des gros professionnels conservent un passage hebdomadaire.

Déployer le compostage :

Caen la mer poursuit son objectif de développer la pratique du compostage par le biais de distributions gratuites de composteurs individuels et du déploiement du compostage collectif. Elle encourage les pratiques vertueuses de valorisation des déchets verts (éco-jardinage, compostage) permettant de limiter le recours à la collecte des déchets verts en porte-à-porte.

Trier les biodéchets à la source

Les expérimentations se poursuivent afin de pouvoir proposer à chacun un moyen de trier ses biodéchets à la source, d'ici 2024.

Ceux-ci représentent 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères.

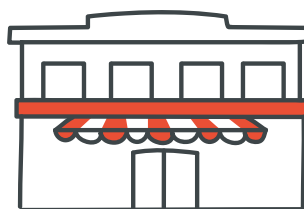
Adapter la fréquence de collecte en porte-à-porte

pour inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente). La collecte en porte-à-porte représente 75% des encombrants enfouis. En déchèterie, les encombrants sont mieux valorisés.

VALORISER DAVANTAGE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

La redevance spéciale est à l'étude. Elle consiste en une facturation des gros producteurs de déchets ménagers assimilés en fonction des quantités et du type de déchets collectés. Pour en limiter son montant, les administrations et entreprises seront invitées à produire moins et à mieux trier leurs déchets (collectes séparatives d'emballages, de papiers, cartons, biodéchets etc...).

En 2024, les collectivités devront être en mesure de proposer des solutions pour trier les biodéchets à la source et réduire ainsi d'1/3 le contenu incinéré de la poubelle grise.





LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

**Réduire nos déchets
à la source : une priorité !**

La prévention des déchets

Cette compétence est partagée avec le SYVEDAC. Les programmes de prévention des déchets découlent d'orientations prises au niveau régional et adaptées au niveau local. Depuis 2019, le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire est venu compléter notre programme en ajoutant un volet économique, social et solidaire.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)

C'est un outil de planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets ménagers ou issus des activités économiques produits sur le territoire à l'échelle régionale.

Il a pour rôle de créer les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source et d'amélioration des taux de tri et de valorisation.

À L'ÉCHELLE DU SYVEDAC



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS (PLPDMA)

Il vise à mettre en place une stratégie en faveur de la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Son objectif : -10 % des tonnages de déchets ménagers et assimilés d'ici 2022, soit -68 kg/hab/an. **Les actions mises en place depuis 2017 par le SYVEDAC et Caen la mer :**

- Expérimentation du tri à la source des biodéchets (collecte en porte-à-porte, compostage de quartier, points d'apport volontaire).
- Développement du compostage collectif (en pied d'immeuble, de quartier, en restauration collective).
- Animations auprès des scolaires et du public relais (bailleurs sociaux, entreprises, ripeurs...).
- Prêt d'un kit événementiel.
- Prêt d'un kit d'essai de couches lavables.
- Journées de l'Utilitroc etc...
- Porte-à-porte pour sensibiliser les usagers au tri.

LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (CODEC)

Le SYVEDAC s'est engagé sur la période 2019-2021 dans ce programme d'accompagnement proposé par l'ADEME Normandie, venant à l'appui du PLPDMA, en partenariat avec les collectivités adhérentes du SYVEDAC. Il a pour objectifs d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de produire moins de déchets, de mieux les valoriser (recyclage, valorisation énergétique, etc.). Pour atteindre ces objectifs, il prévoit le développement d'actions d'économie circulaire auprès de tous les acteurs du territoire du SYVEDAC : habitants, bailleurs, administrations et entreprises.

OBJECTIF : RÉDUIRE NOS DÉCHETS !

Afin de marquer l'engagement de son territoire dans la réduction des déchets, le SYVEDAC et ses adhérents ont créé un marqueur commun pour communiquer d'une même voix et fédérer les habitants

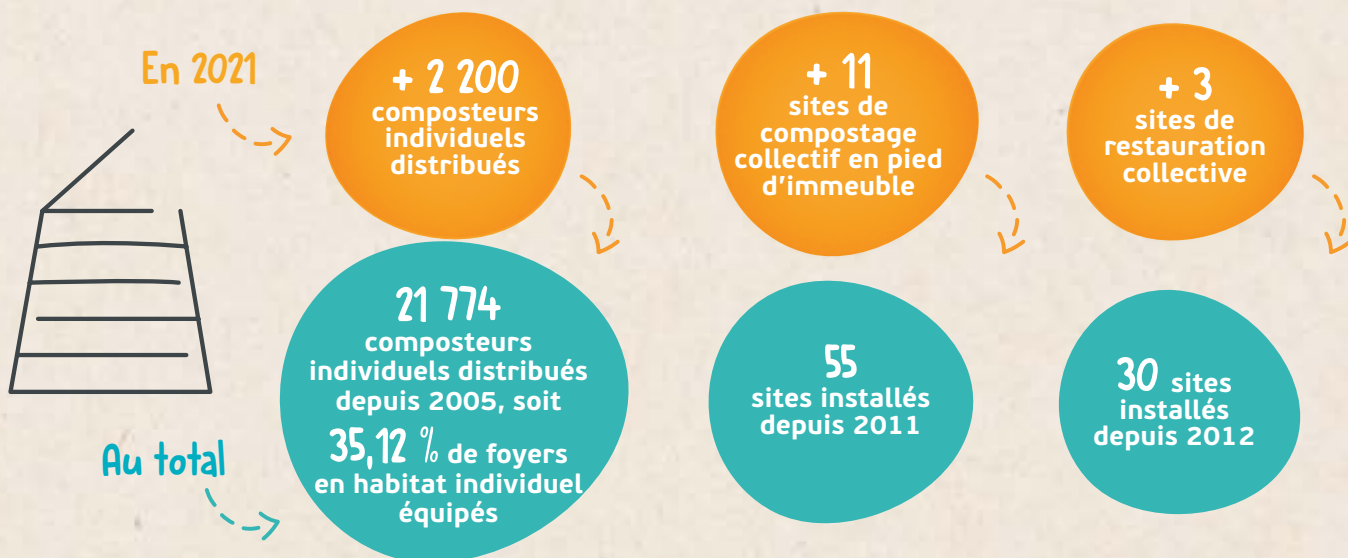
autour d'un même objectif de réduction des déchets. Ce bloc marque « **Les déchets, tous concernés** » sera inséré sur tous les supports de communication.



Le compostage

UNE SOLUTION SIMPLE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

1/3 de notre poubelle noire peut être composté ! Le compostage a donc un rôle majeur dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Individuel, collectif, partagé : ces différentes pratiques du compostage ont été développées par Caen la mer et le SYVEDAC depuis 2005. L'objectif : 50% minimum des foyers en logement individuel équipés d'ici 2024.



La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que, d'ici 2024, les collectivités offrent une solution de valorisation des biodéchets à tous les habitants. Depuis 2019, Caen la mer expérimente plusieurs solutions en habitat collectif !

LES 3 EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Le compostage de quartier :
90 foyers concernés
3 sites : Quartier de Vaucelles et place Maurice Fouques à Caen, quartier des Belles-Portes à Hérouville Saint-Clair

La collecte en porte-à-porte à vélo à Caen :
15 immeubles soit 190 foyers et 10 restaurateurs

La collecte en apport volontaire à Caen :
4,26 tonnes (immeubles)
3,37 tonnes (restaurateurs)
3,85 tonnes (points d'apport volontaire)

Le lombricompostage collectif sera testé en 2022. Il pourrait se révéler adapté au milieu urbain car il assure une décomposition rapide des biodéchets grâce aux lombrics. Il apporterait une solution alternative aux immeubles ne disposant pas d'espaces verts pour installer un composteur.

Biodéchets collectés par la Scop Toutenvélo

Valorisation au pavillon de compostage expérimental situé sur la presqu'île de Caen

En 2021, 11485 tonnes de déchets organiques ont ainsi été détournées de l'incinération.

La sensibilisation : mobiliser, faire participer

UN ENJEU INCONTOURNABLE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2021, les ambassadeurs du tri du SYVEDAC et les médiateurs déchets de Caen la mer ont été mobilisés sur + de 200 opérations et ont sensibilisé + de 7800 personnes aux gestes de tri et notamment aux nouvelles de consignes.

ÉVÈNEMENTIELS

1171 personnes sensibilisées sur un total de 15 événements

FORMATIONS ÉCO-ÉVÈNEMENTS

4 organisateurs d'événements sensibilisés

PUBLICS RELAIS

1913 personnes sensibilisées parmi 102 structures dont 30 mairies

PORTE-À-PORTE

2220 foyers sensibilisés dans 14 communes de Caen la mer

+ 7 opérations de sensibilisation dans les quartiers (275 personnes sensibilisées)

STANDS D'INFOS

473 personnes sensibilisées parmi 21 stands animés
3 marchés, 3 forums d'associations, 6 animations publiques, 8 stands d'infos, 1 vide-grenier

SENIORS

83 personnes sensibilisées
1 forum et 2 résidences

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Animations compostage : 300 personnes sensibilisées
Animation gaspillage alimentaire : 8 personnes sensibilisées

SCOLAIRES

1583 enfants sensibilisés
533 animations scolaires dans 20 établissements (programme de sensibilisation du SYVEDAC)
206 enfants sensibilisés dans 4 centres de loisirs
74 enfants sensibilisés (animations scolaires)
770 scolaires et agents de 6 écoles (mise en place des corbeilles bi-flux dans les écoles de Caen)

A CAEN : LE TRI DANS LA COUR !

83 corbeilles ont été installées fin 2021 dans 29 groupes scolaires de la ville de Caen.

Cette initiative a vu le jour suite à la réponse à un appel à manifestation d'intérêt sur le tri hors-foyer, lancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et CITEO (éco-organisme dans le recyclage des emballages et des papiers).

Les médiateurs déchets de Caen la mer interviennent auprès des écoliers et du personnel en charge de vider les corbeilles pour les sensibiliser à ce nouveau dispositif. L'opération de sensibilisation se prolongera en 2022.



83 CORBELLES BI-FLUX installées dans les cours d'école

Les cours des écoles caennaises se sont dotées de corbeilles bi-flux afin de poursuivre le tri jusqu'en cour !

L'information des usagers

UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE POUR COMMUNIQUER SUR LES DÉCHETS

Le mémo tri



Bien trier
ses déchets

Le calendrier de collecte



Connaître
ses jours
de collecte

La collecte à domicile



Offrir
un service
de proximité
(personnes âgées
de 75 ans et + ou
en situation de
handicap)

Le guide des déchèteries



Valoriser
ses déchets

Bien trier
le verre



Le mémo Verre

Promouvoir
les gestes éco-
responsables

Les encombrants



Le Stop Pub

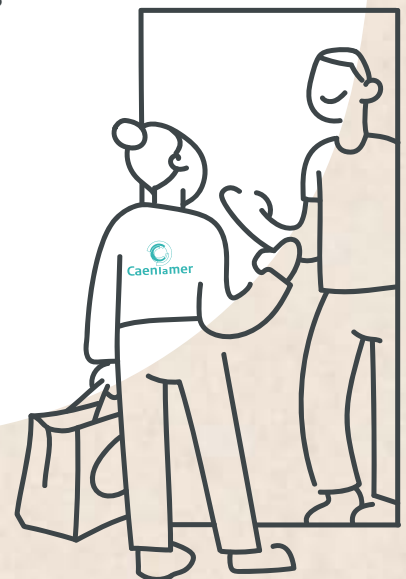


Réduire
ses déchets

Conception SYVEDAC



Le guide du compostage



L'extension des consignes de tri

LE DÉPLOIEMENT DE LA COMMUNICATION

De janvier à mars 2021



Pavillons



Distribution des bacs à couvercle jaune avec un dépliant explicatif

Distribution de la lettre et du mémo tri à tous les habitants (édition SYVEDAC)



Immeubles



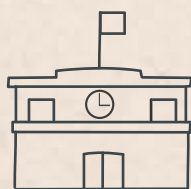
Mise à jour de la signalétique sur les bacs et bornes



Bailleurs et syndics



Envoi d'un mail pour présenter les principaux changements accompagné d'un guide pour le renouvellement de la signalétique dans les locaux poubelles et l'affichage des informations relatives à la collecte dans les halls d'immeubles.



Mairies



Affiches
Foire aux questions
Articles clés en main pour insertion dans les journaux municipaux et sites internet des communes
Présentation powerpoint pour diffusion en interne aux agents municipaux



Professionnels



Mise à jour de la signalétique sur les bacs des professionnels et distribution d'un mémo tri spécifique

4275 mémos pro distribués



L'extension des consignes de tri

LE DÉPLOIEMENT DE LA COMMUNICATION

À partir du 1^{er} avril 2021



75 000 calendriers de collecte distribués, accompagnés d'un courrier du Président

Flocage de 37 camions de collecte



Mémos de collecte à afficher dans les halls d'immeubles



1612 panneaux de signalétique de tri mis à disposition

7 médiateurs déchets recrutés pour :

- effectuer le renouvellement de la signalétique sur les bacs jaunes en place et sur 200 bornes d'apport volontaire
- répondre aux sollicitations des usagers avec +de 500% d'appels supplémentaires en avril 2021
- sensibiliser les usagers lors de divers événements (forums, marchés, centres de loisirs etc...)
- diffuser les nouveaux documents de communication dans les points d'accueil du public



733 affiches distribuées dans les mairies + campagne d'affichage du Syvedac et de Caen la mer pendant 15 jours.

9 465 mémos tri déposés dans divers lieux d'accueil du public



Le traitement de vos demandes et réclamations

La Direction de la Collecte, de la Propreté urbaine et du Parc matériel traite les appels liés à la collecte des déchets (ainsi qu'à la propreté urbaine du secteur de Caen uniquement).

✕ Concernant les déchets, la collectivité met à disposition un numéro de téléphone et un courriel :

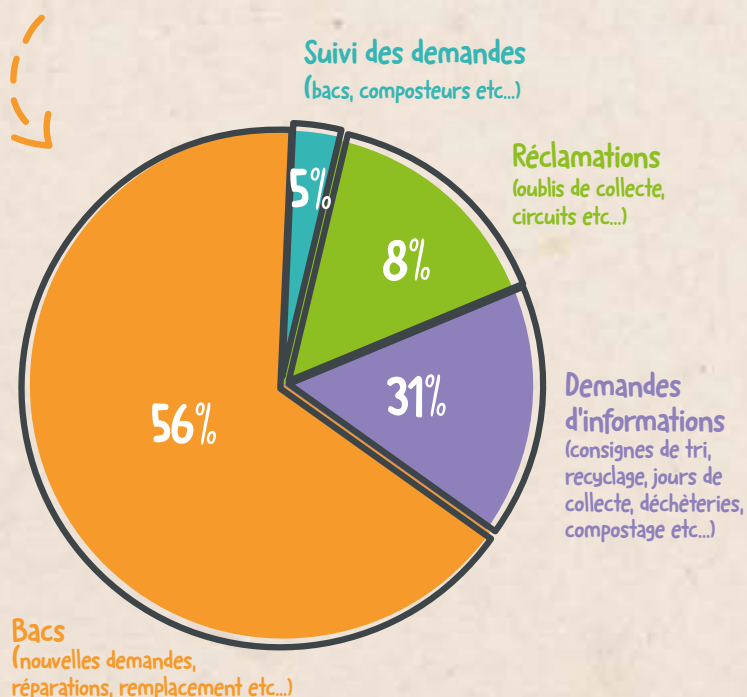
02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

En 2021 :



Nature des demandes



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

L'équipe de standardistes a été renforcée (+ 7 agents contractuels) pour pouvoir répondre aux usagers durant cette année riche en changements (nouvelles consignes de tri, nouvelles modalités de collecte, distribution des bacs, nouvelles communes...)

En 2021, c'est une augmentation de 133% d'appels et 214% de courriels par rapport à 2019 (2020 étant une année particulière où les statistiques ne reflètent pas la réalité du service).



LA COLLECTE

Les dispositifs de précollecte

DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

253 860 bacs roulants pour la collecte en porte-à-porte :



103 873 bacs gris

Ordures ménagères résiduelles



92 292 bacs jaunes

Emballages et papiers



57 695 bacs verts

Déchets verts

En 2021

76 651 bacs livrés
1091 bacs réparés
3050 bacs recyclés
16 573 sacs jaunes
et 15 937 sacs noirs
distribués

Dont :

- × 60 716 bacs jaunes distribués dans le cadre de l'extension des consignes de tri.
- × 1 931 bacs gris distribués dans les nouvelles communes collectées par Caen la mer (Hubert-Folie, Rocquancourt Le Castelet et Soliers).
- × 1 373 bacs à déchets verts distribués dans les communes de Cairon et Thaon, dans le cadre de l'harmonisation des modes de collecte.

1 477 bornes de collecte d'apport volontaire :



254 bornes grises

Ordures ménagères résiduelles



355 bornes jaunes

Emballages recyclables et papiers



708 bornes à verre

Emballages en verre



160 bornes textiles

Textiles

En 2021

65 bornes supplémentaires installées

Dont :

- × 15 pour les ordures ménagères
- × 15 pour les emballages recyclables/papiers
- × 12 pour le verre
- × 23 pour les textiles usagés

Les opérateurs de collecte

LOCALISATION



Prestation de service



Partenariat



Gestion directe par Caen la mer



NORMANDIE TRITEX

Les Monts d'Aunay
Rue de Courvaudon
14 260 AUNAY-SUR-ODON



MADELINE

ZI Caen Canal, Rue de la Mer,
Blainville-sur-Orne



REVIVRE

Chemin de
Mondeville-Giberville
à Colombelles



COVED

Rue du Commerce,
Giberville



DERICHEBOURG

Rue de l'Europe,
Colombelles



RÉGIE DE COLLECTE

13 rue Nicéphore Niepce,
Mondeville



SPHERE

Rots



TOUTENVELO

117 Cour caffarelli
Caen



VEOLIA

7-8 rue de la Cotonnière,
Caen



ACIADES LA CHIFFO

Route de Trouville,
Caen



SIÈGE DE CAEN LA MER

Rives de l'Orne,
Caen



Les modes de collecte

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

Le service offert aux habitants et aux usagers de Caen la mer comprend trois types de collectes : en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries. Une collecte gratuite des encombrants sur rendez-vous et à domicile est aussi proposée aux usagers de 75 ans et + ou à mobilité réduite, ainsi qu'une collecte des encombrants sur rendez-vous avec participation forfaitaire de 10 euros mise en place en avril 2021 à destination de tous les usagers.

Porte-à-porte



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, déchets verts, encombrants, cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

Apport volontaire



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, verre et textiles

Déchèterie



Emballages recyclables/papiers, verre, textiles, encombrants, déchets verts et autres déchets cités ci-dessous

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



Déchets verts



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Déchets électriques et électroniques



Déchets dangereux diffus



Batteries



Huiles usagées vidange/friture



Lampes et ampoules



Extincteurs



Vêtements, chaussures, Linge de maison



Amiante



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

Les fréquences de collecte en porte-à-porte

DES FRÉQUENCES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



1 x
par
semaine

× **Habitat individuel, collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

2 x
par
semaine

× **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

× **Zones d'activités.**

4 x
par
semaine

(du 15 juin au 15 septembre)

× **Camping** des communes du littoral.

× **Commerces alimentaires** de Ouistreham Riva-Bella.

6 x
par
semaine

× **Hyper-centre-ville de Caen.**

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS



1 x
par
semaine

× **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

1 x
toutes les 2
semaines

× **Habitat pavillonnaire.**

× **Collectifs et professionnels** situés sur le territoire de la régie.

ENCOMBRANTS



2 x
par
mois

× **Habitat dense** (géré par Caen la mer Habitat) des quartiers de la **Guérinière, Grâce-de-Dieu et Chemin vert** à Caen.

3 x
par
an

× Collecte gratuite d'encombrants et DEEE des personnes de **75 ans et + ou à mobilité réduite.**

1 x
par
mois

× **Habitat collectif dense** à Caen et Hérouville Saint-Clair.

1 x
par
an

× Collecte en **porte-à-porte dans les communes concernées.**

DÉCHETS VERTS



1 x
par
semaine

(du 1^{er} mars au 15 décembre)

× **Habitat individuel;** (voir page 24)

sur
rendez-
vous

× Collecte avec participation forfaitaire de 10 € par enlèvement dans l'ensemble des communes.

CARTONS



3 x
par
semaine

× **Commerçants** en hyper centre-ville de Caen.

PAIN RASSIS



× **Fréquence adaptée** à la production des gros producteurs.

Les tonnages collectés en 2021 en porte-à-porte et en apport volontaire : 117 754 tonnes

+ 10% par rapport à 2020

La réduction de l'activité économique liée à la crise sanitaire de 2020, l'augmentation du périmètre de Caen la mer en 2021, ainsi que l'extension des consignes de tri ont impacté les tonnages de ces deux dernières années.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



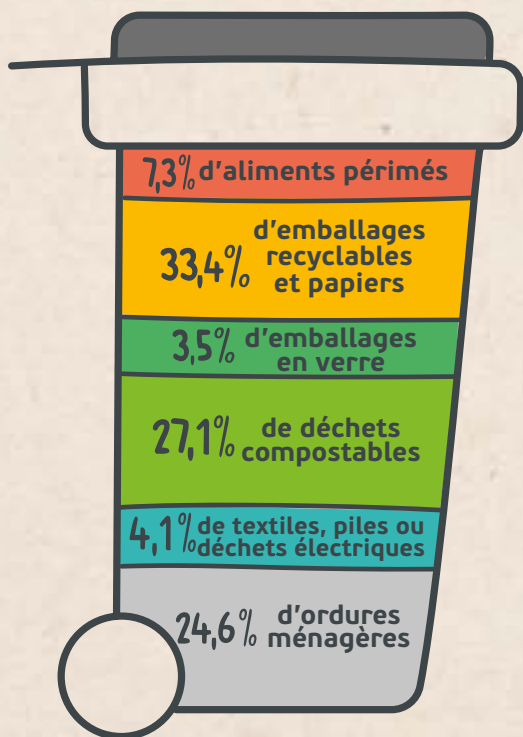
+10kg/an/hab
soit **+4,18%**
entre 2020 et 2021

- 16 kg/an/hab
entre 2019 et 2021

Moyenne nationale :
254 kg/habitant/an*

* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

3/4 du contenu de la poubelle grise pourrait être mieux valorisé !



D'après un échantillonnage de nos ordures ménagères réalisé en 2019.

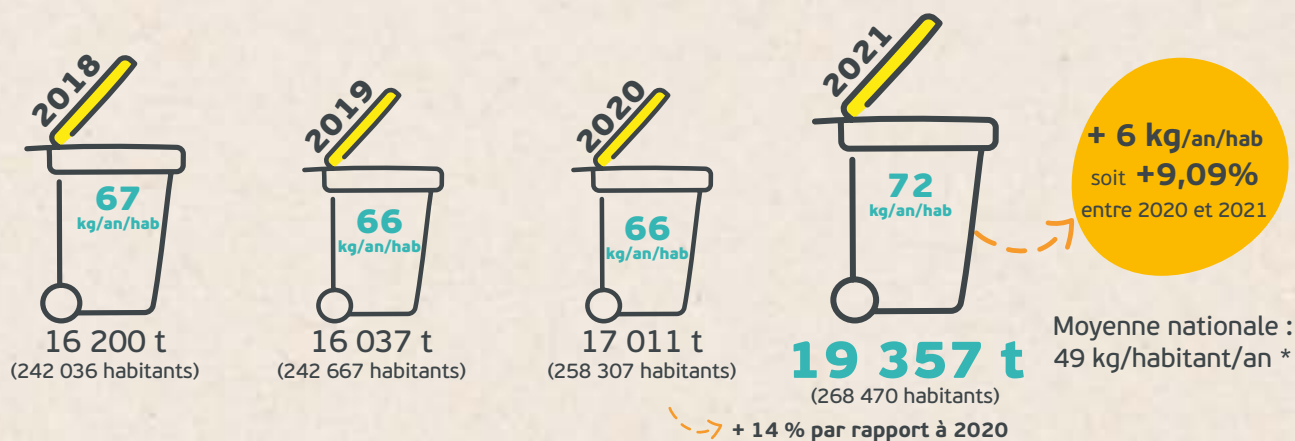


TOUS ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre parfois des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider :

- Respectez les jours et horaires de présentation des déchets à la collecte
- Présentez correctement votre bac :
 - › Sur le domaine public, accessible au camion de collecte
 - › Au plus près de l'heure de collecte et rentré dans les plus brefs délais une fois vidé
 - › Placer la poignée orientée côté route
 - › Non surchargé, couvercle fermé
- Contactez-nous lorsque votre bac est cassé (formulaire en ligne sur caenlamer.fr rubrique déchets ou 02 31 304 304), il sera réparé ou à défaut remplacé.
- Déposez vos sacs dans les bornes d'apport volontaire et non à côté (bornes grises d'ordures ménagères : sacs de 50 litres maximum)

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LES PAPIERS



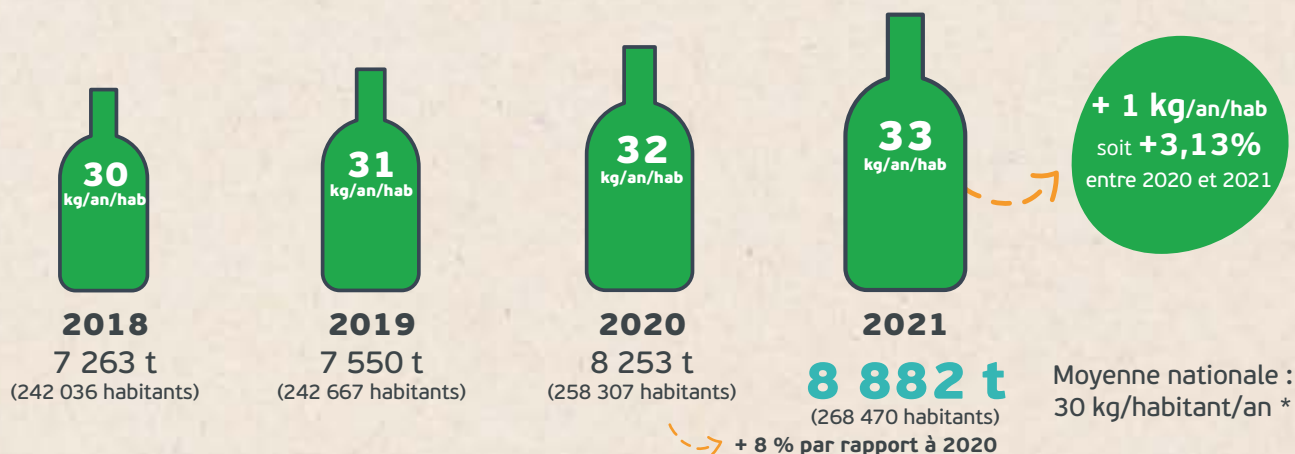
✗ **DES CONSIGNES DE TRI SIMPLIFIÉES DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2021**



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2021, les erreurs de tri représentent encore 18,5 % des tonnages collectés ! Depuis l'extension des consignes de tri, on retrouve beaucoup d'objets en plastique. **Seuls les emballages sont à trier dans la poubelle jaune !** En cas de doute, consultez les consignes de tri sur www.consignesdetri.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE



✗ **QUEL VERRE SE TRIE ?**

Les emballages uniquement : bouteilles, bords, pots et flacons se déposent dans les bornes à verre.

Les autres déchets en verre ne doivent pas être jetés dans les bornes à verre : vaisselle cassée (y compris les verres à boire), miroirs, morceaux de vitrage, porcelaine, cristal... car ils ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent la chaîne de recyclage. Ces déchets sont à déposer en déchèterie.

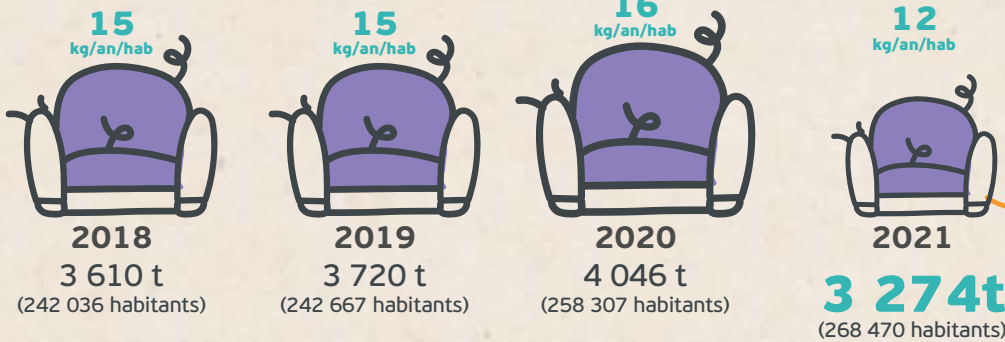
LE SAVIEZ-VOUS ?

La consigne de tri du verre est identique partout en France. **Le verre est recyclable à 100% et à l'infini.** Chaque bouteille en verre triée redevient une bouteille. Trier le verre économise les ressources naturelles. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

LES ENCOMBRANTS (33 communes concernées)

- 19% par rapport à 2020



-4 kg/an/hab
soit -25%
entre 2020 et 2021

- 19% par rapport à 2020

LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne et **25% seulement sont valorisés.**

En déchèterie, ils sont triés par matière et valorisés à 75%. Ils empruntent ainsi les différentes filières de recyclage (voir page 35).

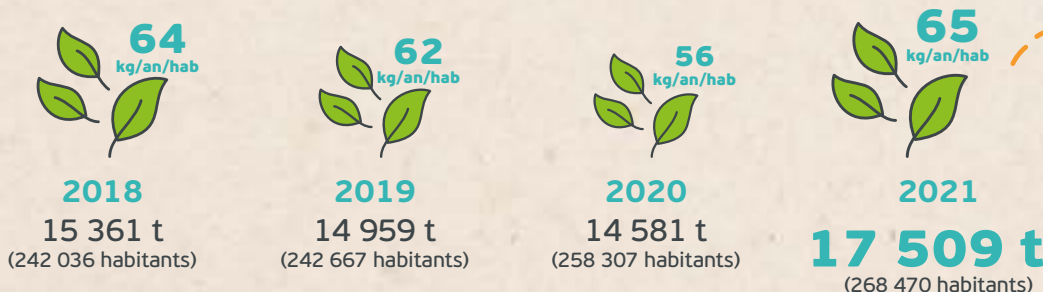
Avant de jeter, pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier : **des alternatives écologiques pour valoriser vos encombrants !**



LES DÉCHETS VERTS (35 communes concernées)

(dont les biodéchets collectés avec l'expérimentation, voir page 13 et 34)

+ 20% par rapport à 2020



+ 9 kg/an/hab
soit +16%
entre 2020 et 2021

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ACCÉPTE :

Les branchages de petites tailles, les feuilles et fleurs, les tontes et jusqu'à 5 fagots de branchages à côté du bac

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des déchets verts en porte-à-porte n'est pas écologique car elle revient à transporter des déchets composés à 80% d'eau, déchets qui par ailleurs, s'avèrent de vraies ressources lorsqu'ils sont valorisés directement dans le jardin ! Conseils sur caenlamer.fr



COLLECTE PAYANTE SUR RENDEZ-VOUS

69 t



Nouveau service mis en place en avril 2021

560 rendez-vous organisés

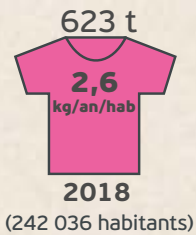
COLLECTE À DOMICILE POUR LES + 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP



+ 64 % par rapport à 2020

545 collectes effectuées

LES TEXTILES



+ 33 % par rapport à 2020

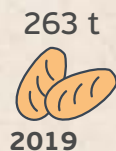
+1 kg/an/hab
soit + 28%
entre 2019 et 2021

LES CARTONS DES COMMERÇANTS DE L'HYPER CENTRE-VILLE DE CAEN

→ Pour être collectés, les cartons doivent être pliés et vidés de leur contenu.



LE PAIN RASSIS DES GROS PRODUCTEURS



+ 59% par rapport à 2020

Les déchèteries

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

Les déchets y sont triés selon leur nature puis redirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation. Ils sont soit réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés. **L'objectif de la déchèterie est de donner une seconde vie aux déchets et de limiter le recours à l'enfouissement.**



En 2021,
49 807 tonnes de déchets déposées
+18% par rapport à 2020.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une tonne d'encombrants en mélange (déchet non valorisables) coûte **167 €**
- Une tonne de meubles déposée dans la benne mobilier coûte **0 €**
- Une tonne de déchets verts coûte **80,54 €**
- Une tonne de gravats coûte **19,81 €**
- Une tonne de déchets dangereux (peinture, solvants...) coûte **447 €**

(coût TTC de traitement + transport)

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI* - MERCREDI
JEUDI* - VENDREDI

9h - 12h | 14h - 18h

9h - 12h | 14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers uniquement)

9h - 12h30 | 13h30 - 18h

9h - 12h30 | 13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers uniquement)

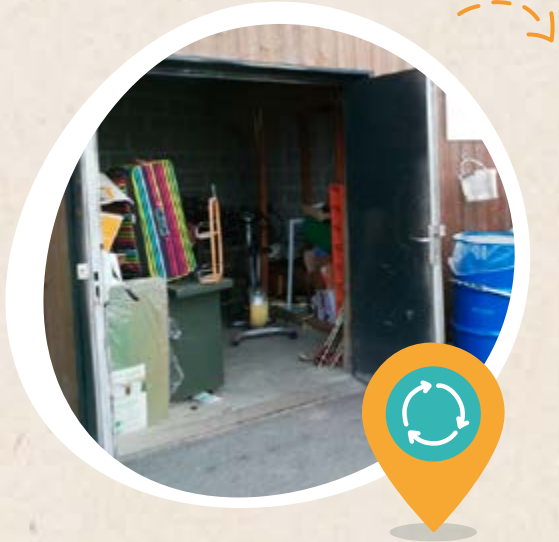
9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

Déchèteries
fermées
les jours fériés



NE JETEZ PAS ! PENSEZ AUX LOCAUX RÉEMPLOI !

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham Riva-Bella et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer des objets inutilisés en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2021, **31,5 tonnes** d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.

Caen la mer a également signé une convention avec VELISOL pour la récupération et le réemploi des vélos.

DONNER OU ÉCHANGER DES OBJETS : LES UTILOTROCS

Ponctuellement, le SYVEDAC organise des journées de l'Utilotroc dans les déchèteries de Caen la mer.

Cette opération a pour but de sensibiliser le public au réemploi et à la réutilisation d'objets dits «de seconde main». L'Utilotroc est une bourse d'échange en même temps qu'une opération de prévention de déchets. En 2021, 2 journées «Utilotroc» ont été organisées à Bretteville-l'Orgueilleuse.



EN COMPLÉMENT DES DÉCHÈTERIES... LES COLLECTES ÉPHÉMÈRES !

Depuis 2015, Caen la mer organise des collectes éphémères de déchets électriques et électroniques et de meubles sur son territoire. En 2021, 14 collectes éphémères ont été organisées et **12,64 tonnes** ont été collectées.

Bilan de la collecte en déchèteries : 49 807 T

186 kg/hab/an
+ 21 kg/hab/an
par rapport à 2020

+ 18 % par rapport à 2020



Déchets végétaux

→ 11 277 t en 2021
→ 9 226 t en 2020
→ + 22 %



Gravats

→ 15 130 t en 2021
→ 12 463 t en 2020
→ + 21 %



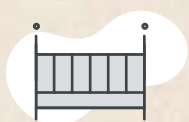
Mobilier

→ 3 390 t en 2021
→ 2 576 t en 2020
→ + 32 %



Bois

→ 3 238 t en 2021
→ 2 891 t en 2020
→ + 12 %



Ferraille

→ 1 434 t en 2021
→ 1 313 t en 2020
→ + 9 %



Cartons

→ 798 t en 2021
→ 632 t en 2020
→ + 26 %



Déchets électriques et électroniques

→ 1 321 t en 2021
→ 1 238 t en 2020
→ + 7 %



Déchets non valorisés

→ 12 525 t en 2021
→ 11 625 t en 2020
→ + 8 %



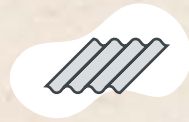
Piles

→ 10,6 t en 2021
→ 9 t en 2020
→ +17 %



Pneus

→ 35,5 t en 2021
→ 25 t en 2020
→ + 42 %



Amiante

→ 117 t en 2021
→ 75 t en 2020
→ + 56 %



Lampes/ampoules

→ 3,3 tonnes en 2021
→ 3,5 tonnes en 2020
→ - 6 %



Déchets Dangereux Diffus

→ 484 tonnes en 2021
→ 457 tonnes en 2020
→ + 6 %



Le saviez-vous ?

Déposés dans la benne mobilier,
vos meubles usagés
sont valorisés à
+ de 75 % !

Les performances de collecte 2010 / 2021

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a fixé un objectif ambitieux de réduire et mieux valoriser les déchets en baissant de 10 % la production des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020. L'indicateur retenu est calculé en donnant un indice 100 aux kg/habitant produits en 2010. L'Indice 2021 est obtenu en multipliant par 100 les kg/habitant de 2021 et en divisant le résultat par les kg/habitant de 2010.

PERFORMANCE 2010 - 2021

2010 (217 416 hab)
125 170 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
99 308 t. en porte-à-porte et apport volontaire
25 862 t. en déchèteries et collectes éphémères

576 kg
par an/habitant en 2010

2021 (268 470 hab)
167 605 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
117 754 t. en porte-à-porte et apport volontaire
49 807 t. en déchèteries
44 t. collectes éphémères et locaux réemploi

624 kg
par an/habitant en 2021
(moyenne nationale ADEME : 580 kg/an/hab.)

Indice
de réduction :
108

Si les habitants de Caen la mer
trient davantage leurs déchets,
l'objectif est aussi d'en produire moins !

POURSUIVONS NOS EFFORTS !

(voir page 36)

Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire

COMPARAISON DU TONNAGE 2020/2021

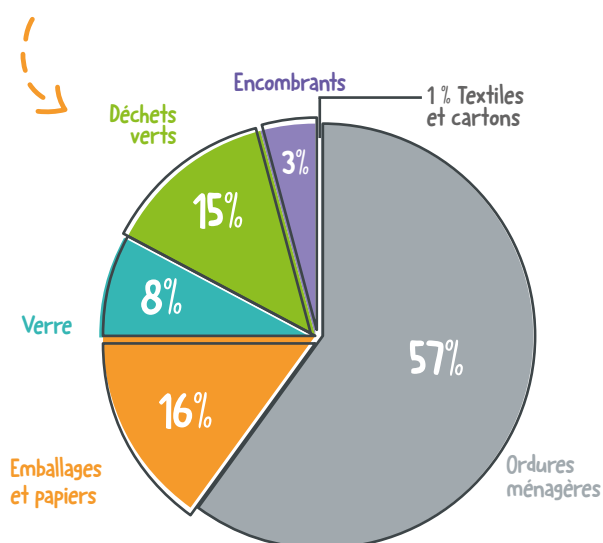
Dans le cadre de la crise sanitaire, certaines collectes ont été interrompues ou réduites. Cela a une incidence sur les résultats des tonnages collectés en 2020.

| Déchets Ménagers et Assimilés collectés | TONNAGES | | KG/HABITANT/AN | | ÉVOLUTION 2020-2021 |
|--|----------------|----------------|----------------|------------|---------------------|
| | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | |
| Déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire | 107 152 | 117 754* | 415 | 439 | + 5 % |
| Déchets des déchèteries | 42 559 | 49 807 | 165 | 185 | + 12,7 % |
| Déchets collectés lors des collectes éphémères | 20,19 | 12,64 | | | |
| Local réemploi des déchèteries | 20,54 | 31,44 | | | |
| TOTAL | 149 752 | 167 605 | 580 | 624 | + 7,2 % |

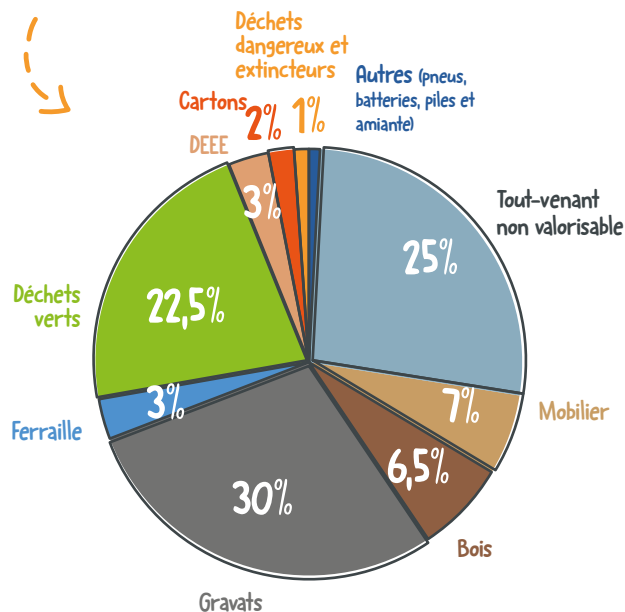
* Caen la mer a assuré la collecte dans 5 nouvelles communes auparavant membres du SMICTOM de la Bruyère et du SMEOM d'Argences.

LA RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2021

Répartition des tonnages de déchets ménagers et assimilés hors déchèterie



Répartition des tonnages en déchèterie et collectes éphémères






LE TRAITEMENT


**Que deviennent les déchets
une fois collectés ?**

Les unités de traitement


LOCALISATION


 Site de tri des encombrants SUEZ à Blainville-sur-Orne


 UVE: Unité de Valorisation Énergétique (SYVEDAC)


 Site de compostage : VALNOR à Billy, SOCOMPOST à Carpiquet, plateforme à Saint-Martin-de-Fontenay et SEP Valorisation à Fontaine-Etoupefour

 Transfert des collectes du verre

 Site de traitement du verre : SIBELCO et TOURRES ET CIE au Havre

 Centre de tri des emballages ménagers recyclables : PAPREC à Le RHEU et SPHERE à Donville-les-Bains

 Installation de stockage des déchets non dangereux (refus encombrants) : SUEZ RV NORMANDIE à Caucourt

 Le Havre Site de traitement du verre



SPHERE
Donville-les-Bains



PAPREC
Le Rheu

Les principaux sites de traitement

LES CENTRES DE TRI



Les emballages et papiers sont acheminés vers les centres de tri de PAPREC à Le Rheu, de SPHERE à Villedieu-les-poêles, depuis l'incendie du Centre de tri de GDE Environnement à Rocquancourt. Une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2020 pour la construction d'un centre de tri normand « NORMANTRI ». Celui-ci sera situé à Colombelles et verra le jour en 2025.

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Les déchets verts collectés en porte-à-porte et en déchèteries sont compostés sur les plateformes de Carpiquet, Billy et Saint-Martin-Fontenay.

Le compost est ensuite utilisé pour l'exploitation agricole et distribué aux habitants au printemps en sacs ou en vrac.



L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)



Les ordures ménagères (poubelles grises), sont traitées par incinération (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SYVEDAC à Colombelles. Elles sont valorisées en énergie (chaleur et électricité).

L'ENFOUISSEMENT

Le centre de stockage des déchets ultimes des Aucrais est implanté à Cauvicourt dans le Calvados, sur une surface de 19 hectares. Les gravats et les déchets non valorisés (dont les encombrants collectés en porte-à-porte) sont acheminés vers ce centre d'enfouissement.



L'UVE alimente
10 500
foyers en chauffage
à Hérouville Saint-Clair
et le CHU de Caen

Depuis avril 2021,
le réseau de chaleur
permet également
de chauffer
4 hectares de serres
maraîchères
à Colombelles

La synthèse de la collecte et du traitement

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

66 885 t. collectées
249 kg/an/habitant



Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

SIRAC (Colombelles)
Capacité du site : 120 000 tonnes

↑ **18,50 %** refus de tri

Centre de tri

13 646,95 T : PAPREC (Rheu)
Capacité du site : 60 000 tonnes
4 599,04 T : SPHERE (Villedieu-les-poeles)
Capacité du site : 40 000 tonnes
1098,28 T : SUEZ St-Brieuc)

Valorisation énergétique

(chaleur et électricité)



Emballages recyclables/papiers

19 357 t. collectées
72 kg/an/habitant



2 342 T : SMICTOM de la Bruyère
(St-Martin-de-Fontenay)

8 313 T : VEOLIA (Billy)
3 376 T : SOCOMPOST (Carpiquet)
8,9 T : TOUTENVELO (Caen)

400 T : SEP Valorisation (Fontaine-Etoupefour)

Valorisation matière



Déchets verts et biodéchets

17 509 t. collectées
65 kg/an/hab/habitant



SIBELCO GREEN SOLUTION
(St-Vigor D'Ymonville)

Capacité du site : 150 000 t/an

Valorisation matière

(compost)



Emballages en verre

8 882 t. collectées
33 kg/an/habitant



SUEZ

Tri (Blainville-sur-Orne)
Capacité du site : 30 000 tonnes

Stockage (Les Aucrais)
Capacité du site : 300 000 tonnes

Valorisation matière



Encombrants

3 274 t. collectées
12 k/an/habitant
+ 69 t collecte sur rendez-vous



SUEZ

Tri (Blainville-sur-Orne)
Stockage (Les Aucrais)
Capacité du site : 30 000 tonnes

Valorisation matière :

25%

Enfouissement :

75%



Encombrants (service réservé aux personnes âgées de 75 et + ou en situation de handicap)

59 t. collectées



SUEZ

Tri (Blainville-sur-Orne)
Stockage (Les Aucrais)
Capacité du site : 30 000 tonnes

Valorisation matière :

24%

Réemploi par les membres
du groupement **1%**

Enfouissement :

75%



Textiles

1 099 t. collectées
4 kg/an/habitant



Centres de tri

TRITEX - Carpiquet (14)
ACIADES - Caen (14)

Réutilisation :

70%

Valorisation matière :

28%

Valorisation énergétique :

2%



Cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

289 t. collectées



Mise en balles

GDE (Rocquancourt)
Capacité du site : 30 000 tonnes

Valorisation matière



Pain rassis

(gros producteurs)
330 t. collectées



REVIVRE

Colombelles (14)

Perte de poids/séchage :

25%

Valorisation matière :

70%

Valorisation énergétique :

5%

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES





La valorisation et la réduction



27 bouteilles = 1 pull polaire



11 bouteilles de lait = 1 arrosoir



5 briques alimentaires = 1 rouleau de papier toilette



47 flacons en plastique = 1 réhausseur



670 canettes = 1 cadre de vélo



48 boîtes de conserve = 1 jeu de 6 boules de pétanque

Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

Trier est un geste indispensable puisqu'il permet le recyclage. En revanche, il n'évite pas la production de déchets. La meilleure solution pour les éviter, c'est de les réduire à la source grâce à des gestes simples !



Je réduis mes déchets (🏠) À la maison

- **Je composte !** Je réduis ainsi d'un tiers mes ordures ménagères.
- **Je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres** (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des **boîtes hermétiques** pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- **Je bois l'eau du robinet.**
- Je fabrique moi-même **des produits ménagers écologiques.**
- **J'évite le gaspillage** en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- J'utilise des **piles rechargeables** et des **ampoules basse consommation.**
- **Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables** (cotons démaquillants, couches, éponges) ou **solides** (savon, shampoing, dentifrice).
- **Je recycle les déchets verts dans mon jardin** (compostage, broyage, paillage). **Conseils d'éco-jardinage sur caenlamer.fr**
- **J'habite en maison avec jardin :** Je demande mon composteur gratuit sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- **J'habite en immeuble : + d'infos sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.**



Quand je fais mes courses

- Je prends **mon cabas.**
- **Je limite les emballages**, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence **en vrac** ou **à la coupe.**
- Je privilégie **les produits durables** et **les éco-recharges.**
- Je pense à la **reprise gratuite par mon revendeur de mon ancien appareil électrique** lorsque j'en achète un neuf.



Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie **les achats d'occasion** et **l'achat local.**
- **Je donne, je vends** ou **je répare.**
- Pour offrir, **je pense aux cadeaux dématérialisés** et **aux papiers cadeaux réutilisables.**
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants **en déchèterie** car ils seront mieux triés et valorisés.



LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

435,83 Kg/hab/an soit +23kg/an/hab par rapport à 2020.

110,14 € HT/tonne

57,53 € HT/hab



Ordures ménagères

6 159 696,02 €

VEOLIA 955 326,21 € HT
COVERED 224 395,35 € HT
REGIE 1 432 080 € HT
URBASER 143 681,39 € HT
DERICHEBOURG 3 404 213,07 € HT

-> **92,09 € HT/tonne**

-> **22,94 € HT/hab./an**



Emballages recyclables/papiers

3 181 904,13€

SPHERE 2 550,14 € HT
VEOLIA 414 806,61 € HT
COVERED 70 721,37 € HT
REGIE 769 365 € HT
DERICHEBOURG 1 768 451,28€ HT
URBASER 156 009,73€ HT

-> **164,38 € HT/tonne**

-> **11,85 € HT/hab./an**



Verre

391 468,10 €

SPHERE 3 750,64 € HT
VEOLIA 73 904,67 € HT
URBASER 313 812,79€ HT

-> **44,07€ HT/tonne**

-> **1,46 € HT/hab./an**



Encombrants

651 532,08 €

VEOLIA propreté 117 332,56 HT
DERICHEBOURG 534 199,52 € HT

-> **199 € HT/tonne**

-> **2,43 € HT/hab./an**



Encombrants (collecte réservée aux personnes de + de 75 ans ou à mobilité réduite)

141 746,94 €

R'PUR
-> **2 402,49 € HT/tonne**
-> **0,53 HT/hab./an**



Encombrants sur rendez-vous payante

87 969,68 €

DERICHEBOURG
-> **1 280,49 € HT/tonne**
-> **0,33 € HT/hab./an**
-> **157 € HT le rendez-vous**



Résidus de jardin et biodéchets

2 217 054,85 €

VEOLIA 153 283,21 € HT
COVERED 7 110,99 € HT
DERICHEBOURG 1 473 467,65 € HT
REGIE 557 322 HT
TOUTENVELO 25 871 € HT

-> **126,63 € HT/tonne**

-> **8,26 € HT/hab./an**



Textiles Rémunération sur les textiles récupérés

NORMANDIE TRITEX
ET L'ACIADES



Cartons des commerçants du centre-ville de Caen

97 788,55 €

VEOLIA 23 000,02 € HT
DERICHEBOURG 74 788,53 € HT
-> **338 € HT/tonne**
-> **9,15 € HT/hab./an**



Pain des professionnels

39 973,14 €

REVIVRE
-> **121,13€ HT/tonne**
-> **0,58 € HT/hab./an**

TOTAL

12 969 133,49 € HT

117 753,57 TONNES

collectées en porte-à-porte et en apport volontaire

MONTANT DES PRESTATIONS DE TRANSPORT

EN DÉCHÈTERIES ET LORS DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES

186 Kg/hab/an soit +21kg/an/hab par rapport à 2020.

35,20 € HT/tonne

6,53 € HT/hab



Déchets non valorisés
780 861,50€ HT
-> 62,34€ / t
-> 2,91 € /hab./an



Déchets verts
483 707,23 € HT
-> 42,89 € / t
-> 1,80 € /hab./an



Gravats
195 874,33 € HT
-> 12,95 € / t
-> 0,73 € /hab./an



Bois
129 964,71€ HT
-> 40,14 € / t
-> 0,48 € /hab./an



Cartons
65 566,30€ HT
-> 82,16 € / t
-> 0,24 € /hab./an



Ferraille
53 922,91 € HT
-> 37,60 € / t
-> 0,20 € /hab./an



Amiante
43 497,37 € HT
-> 371,77 € / t
-> 0,16 € /hab./an



Batteries
Pas de coûts de collecte



Déchets Dangereux Diffus
-> 148 t Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme EcoDDS
-> Hors filière ECODDS : 309,8 t
171 353 € HT (coût global avec traitement)
-> 57,73€ / t
-> 0,64 € /hab./an



DEEE
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecosystem



Piles
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Corepile



Mobilier
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecomobilier



Pneus (sans jantes)
Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Aliapur

TOTAL

1 753 394,35 € HT
49 807 tonnes collectées

RETOUR SOMMAIRE

41

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

(collectées en porte-à-porte, apport volontaire)

5 819 028,06 € HT
(TGAP comprise)

87 € HT/t

21,67€ HT/an/hab



Encombrants

(collectés en porte-à-porte)

415 417,96 € HT
(TGAP comprise)

125,55 € HT/t

1,55 € HT/an/hab



Déchets verts

551 162,43 € HT

166 € HT/t

2,05 € HT/an/hab

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



Déchets non valorisés

1 179 577,99 € HT

(TGAP comprise)

94,18 € HT/t

4,39 € HT/an/hab



Déchets verts

377 272,60 € HT

33,46€ HT/t

1,41 € HT/an/hab



Gravats

76 642,49 € HT

5,07 € HT/t

0,29 € HT/an/hab



Bois

199 301,20 € HT

61,55 € HT/t

0,74 € HT/an/hab



Déchets Dangereux Diffus

171 353 € HT

transport+traitement
(TGAP comprise)

57,73 € HT/t

0,64 € HT/an/hab

RECETTES DES MATÉRIAUX TRIÉS EN DÉCHÈTERIES



Cartons

60 163,82 € HT



Ferraille

261 427,48 € HT

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LES MONTANTS DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|----------|---|--|
| DÉPENSES | Collecte (prestataires et régie) | 10 832 184 € TTC en 2021 10 005 074 € en 2020 |
| | Traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire | 7 646 341€ TTC en 2021 6 954 151 € en 2020 |
| | Financement des investissements | 8 441 721 € TTC en 2021 5 859 999 € en 2020 |
| | Personnel (administratif, déchèteries, collecte) | 4 191 312 € TTC en 2021 3 698 556€ en 2020 |
| | Charges diverses | 1 056 503 € TTC en 2021 3 523 697 € en 2020 |
| | Transport et traitement des déchets issus des déchèteries | 4 128 970€ TTC en 2021 3 209 408 € en 2020 |
| | Participation aux autres syndicats de collecte (SIDOM, SMICTOM, SMEOM) | 100 000 € TTC en 2021 774 950 € en 2020 |
| | Communication | 99 564 € TTC en 2021 122 044 € en 2020 |
| | TOTAL DEPENSES | 36 496 595 € TTC en 2021 34 147 879 € EN 2020 |
| RECETTES | Taxe d'enlèvement des ordures ménagères | 34 441 367 € TTC en 2021 30 823 173 € en 2020 |
| | Recettes diverses | 2 029 695 € TTC en 2021 3 301 173 € en 2020 |
| | Redevance campings | 25 533 € TTC en 2021 23 533 € en 2020 |
| | TOTAL DES RECETTES | 36 496 595 € TTC en 2021 34 147 879 € EN 2020 |

TOTAL

Coût aidé du service

128 € TTC/an/hab

[RETOUR SOMMAIRE](#)

43



Caenlamer

NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS